



09/12/2020

## Compte rendu de la réunion Groupe du 8 décembre 2020

### Point économique :

- La **CAT** a interpellé le DAF (Directeur administratif Financier) du Groupe en lui demandant si, en tant que financier, il jugeait utile de restructurer la *Société Darty*, en nous appuyant sur l'énoncé des bénéfices nets des différentes sociétés du Groupe.

En effet, depuis presque 2 ans, la **CAT** demande à avoir un bilan comptable séparé, ce que la Direction persiste à refuser.

Forts des chiffres officiels publiés et de ceux donnés lors des Commissions économiques, et sans rentrer dans le détail (pour des raisons de confidentialité concurrentielle), en 2019 la *FNAC* coutait quelques dizaines de millions d'€ quand les filiales *DARTY* remontaient au Groupe un peu plus de 100 millions d'€ ....

**Le sujet est important car nous ne comprendrions pas qu'encore une fois DARTY soit impacté par des changements profonds** alors même que la machine semble parfaitement huilée .... Le DAF a reconnu qu'effectivement *DARTY* était une entreprise rentable .... A suivre donc ....

- Premier semestre 2020 : très bonne reprise de l'activité post-confinement, un CA à -9% (hors Nature et Découvertes), une marge en retrait et une bonne maîtrise des coûts. La Direction parle d'un bilan solide avec un niveau de capitaux propres élevé.
- Second semestre 2020 : en cours ... néanmoins on peut noter une très bonne reprise en magasins ainsi qu'une croissance importante des achats sur le canal Web . L'électroménager, les produits techniques et les produits éditoriaux affichent une belle dynamique.

### Données sociales :

- Avant de rentrer dans les chiffres voici un petit rappel du contexte

## ELÉMENTS DE CONTEXTE – ANNÉE 2019



**Acquisition de Nature et Découvertes** en aout 2019 (1200 collaborateurs)



**Acquisition de Billet Reduc** et annonce du partenariat avec CTS Eventim



Poursuite de l'intégration de **WeFix** en France avec **42 ouvertures** cette année, soit 96 points de vente

Poursuite du plan de départ volontaire lié à la réorganisation du stock et la facturation des petits Produits techniques au sein de **Fnac Logistique**

Poursuite du projet **d'évolution du service après vente au sein de Darty en France**

Poursuite du plan de réorganisation de la **Relation Client à Distance** et **projet de réorganisation des activités** raccordement THD et A2i au sein de Darty en France

Fermeture des agences **Fnac Voyages**



Ouverture de **8 magasins**:

- **3 magasins Fnac** (Besançon, La Rochelle, Saint Genis laval)
- **5 magasins Darty** (Batignoles, St Germain, Laval 2, Cap 3000, Toulouse Colomiers)

Fermeture de **5 magasins Darty** (Pontault Combault, Montmartre, Marne la Vallée, Coignières et Cambrai)

FNAC DARTY

- A fin décembre 2019 le Groupe **FNAC DARTY** comptait 17676 salariés (légère augmentation due à l'intégration de *WeFix*). Sur cette même période les CDI/CDD ont légèrement augmenté côté **FNAC** et baissé côté **DARTY**, l'**Exploitation** représente 64% de cet effectif, les **Opérations** 22% et les populations **Siège** 11%. Les **Employés** représentent 74,5% du total, les **AM** 7% et les **Cadres** 18,5% ; il y a presque 3 fois plus de cadres côté **FNAC** que côté **DARTY**.

Le **turnover** se situe dans la moyenne du secteur de la distribution mais est en légère hausse. La démission est le premier motif de départ sur les deux enseignes.

Concernant la **santé et sécurité**, le taux de fréquence rapporté au niveau des Opérations **DARTY** est incroyablement haut, tous les acteurs autour de la table se sont entendus pour essayer de trouver des solutions rapides et adaptées à ces métiers pénibles.

L'**Index égalité hommes/femmes** est en progression et au-dessus des minimas requis.

La **formation**, qu'elle soit présentielle ou en e-learning, est en progression.

Intervention de Vincent Gufflet suite aux questions posées par la CAT :

- La **CAT** avait effectivement demandé à M. Gufflet de venir **nous expliquer la politique d'achats du Groupe**, notamment pour nous faire comprendre l'écart de stock constaté entre Boulanger et Darty lors du déconfinement du mois de mai. Vincent Gufflet a reconnu que nos concurrents avaient tenté un coup de poker qui s'est finalement avéré payant, mais considère que le Groupe a plutôt bien agité en la matière également.
- Suite à la réunion du mois dernier, la **CAT** a réitéré sa demande d'avancées rapides sur le sujet des **primes vendeurs**, M. Gufflet admet volontiers que les changements sont longs à venir et nous donne rendez-vous en début d'année 2021 pour avancer sur le sujet.

### Mise en place d'un projet d'alerte éthique :

- Le projet *WithleB* s'inscrit dans le cadre de conformité pour répondre aux obligations légales et réglementaires (Loi Sapin 2 / Loi sur le devoir de vigilance)
- *WithleB* est un acteur externe qui permet la mise en place d'une plateforme de signalement et de gestion des alertes au niveau du Groupe [périmètre mondial], mais aussi des partenaires.
- Cette plateforme doit permettre, anonymement, de porter à la connaissance de la direction, des événements ou des faits contraires aux valeurs du Groupe. Les thèmes sont **l'éthique** (manquement professionnel ou comportement illégal qu'il soit de nature comptable ou financière, corruption ou manquement au droit de la concurrence), **le social interne** (santé, hygiène, sécurité, discrimination ou harcèlement sur le lieu de travail), **l'environnemental interne** (protection de l'environnement) et la **vigilance externe** (santé, hygiène et sécurité de droits humains concernant un partenaire ou un fournisseur).
- Mise en place prévue en début d'année prochaine.

Bien entendu, si vous avez besoin de renseignements complémentaire et/ou d'explications, vos élus CAT sont disponibles pour vous répondre !

Pour la CAT  
Pascal Gaire